Réseau wallon
de Développement Rural

VOYAGE D'ÉTUDE SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE

COMPTE-RENDU

MAI 2017

Avec le soutien de la Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

TABLE DES MATIERES

Objectifs et méthode de collaboration 3
Objectifs 3
Participants 3
Méthodologie de travail 3
Station expérimentale INRA de Mirecourt 4
1. Présentation succincte 4
2. Compte-rendu de visite établi par Mary Guillaume et Anne-Michelle Faux (CRA-W) 7
Projet BioVallée 15
1. Rôles des élus, avec Jean Serret et Serge Krier 15
2. Plate-forme logistique Agricourt 18
3. Agribiodrome 21
4. Daniel Gilles, chevrier et Maire de la commune de Saoû 23
5. FIBL antenne France, avec Florence Arsonneau 27
6. Magasin de producteurs “ A Travers Champs ,, 30
7. Pépinières d’installation agricole et fermière / Les compagnons de la terre 32
Perspectives 35
Contributions des participants 35
1. Synthèse des questionnements, centres d’intérêt et attentes des participants en début de voyage d’étude 35
2. Initiatives / projets originaux / intéressants identifiés 37
3. Freins au développement de l’agriculture bio en Wallonie identifiés lors du voyage d’étude 38
4. Initiatives à développer en Wallonie 39
5. Suites à donner / pistes de collaboration 40
6. Participants 41
Annexes 42

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l’Europe investit dans les zones rurales.

OBJECTIFS ET METHODE DE COLLABORATION

OBJECTIFS

L'objectif de ce voyage était de découvrir comment des partenaires territoriaux ont réussi à développer l'agriculture biologique à travers des soutiens transversaux impliquant la recherche, les filières, des intégrations verticales et horizontales.

En association avec BioWallonie et la cellule bio (CtRAb) du CRA-W, deux sites fameux ont été visités : Mirecourt dans les Vosges où deux systèmes d'élevage sont suivis depuis 10 ans, et Biovallée, un projet territorial largement basé sur l'agriculture biologique dans la vallée du Rhône.

Le but était de réfléchir au sein du Réseau rural wallon et avec les divers partenaires impliqués dans l'agro-écologie et l'agriculture biologique, aux mesures à développer en Wallonie pour favoriser ce genre de synergies.

PARTICIPANTS

Le voyage d'étude était ouvert aux agriculteurs, aux organismes d'appui ou de formation et aux structures de recherche-développement.

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Les participants au voyage d'étude ont été invités à remplir un questionnaire préalable pour permettre d'identifier leurs attentes et de les soumettre aux partenaires qui ont accueilli le groupe.

Pour capter au mieux les différents exposés, visites et témoignages, trois dispositifs ont été proposés aux participants :

1. Fiche de reportage : canevas pointant sur les coups de cœur, coups de blues, les questions de prospective et des thèmes de coopération. Chaque participant était invité à compléter ces fiches pour chaque visite.
2. Carnet de note : organisé en 13 chapitres pour collecter systématiquement une série d'information pour chaque projet visité. Une ou deux personnes, familières avec la thématique du projet, étaient chargées de remplir ces carnets.
3. Un questionnaire de satisfaction, à remplir par chaque participant pour identifier les points forts et faibles des visites, ainsi que des recommandations de suivi.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

STATION EXPERIMENTALE INRA DE MIRECOURT

« PRODUIRE A PARTIR DE CE QUE L'ON A »

1. PRESENTATION SUCCINCTE

1.1. Objectif général

Station de recherche et d'expérimentation, focalisée sur la faisabilité de l'autonomie alimentaire en conditions d'agriculture biologique. Plus qu'une ferme expérimentale, la station de Mirecourt est un lieu d'échange de savoirs et d'expériences entre agriculteurs, chercheurs et citoyens.

1.2. Localisation et contexte

Mirecourt, dans le département des Vosges, à 350 m d'altitude. Le site INRA de Mirecourt est installé sur le domaine du Joly qui s'étale sur 240 hectares. Mirecourt se situe à l'ouest du département des Vosges, entre Épinal et Neufchâteau (source : INRA).

En Lorraine, le paysage agricole se caractérise par des systèmes spécialisés en grandes cultures exclusives (rotation colza – blé – orge) et des élevages intensifs. Dans la région près de 10 % des agriculteurs sont en agriculture biologique. La dimension des fermes est très variable.

Mettre en place des systèmes agricoles se contentant de ce que le milieu offre, sans apport d'intrants extérieurs, tout en maintenant la fertilité des sols, c'est le projet que conduit la station INRA à Mirecourt.

Pendant 12 ans, deux systèmes agricoles innovants conçus à partir des potentialités du milieu ont été testés : un système herbager à travers lequel un troupeau laitier de 40 vaches est exclusivement nourri à l'herbe et au foin, et un système polyculture-élevage à travers lequel un troupeau laitier de 60 vaches en pâturage reçoit également des céréales provenant de parcelles cultivées. Les résultats de l'expérimentation? La rentabilité économique de l'installation expérimentale est plus élevée qu'en agriculture conventionnelle et la qualité de l'eau, du sol et de l'air a été préservée grâce aux faibles émissions de gaz à effet de serre et aux faibles pertes d'azote.

Forts de ces premiers résultats, les chercheurs mettent aujourd'hui en place un système plus complet, via, par exemple, les élevages ovin et porcin, la réduction de la consommation d'énergie fossile, la production d'énergie renouvelable, la commercialisation de proximité ou encore le développement de nouvelles productions (caméline p. ex.).

Entre 1960 et 2000, la station de Mirecourt se présentait comme le système laitier « modèle » avec l'optimisation de la production laitière (constitution des rations) comme objectif principal de recherche. En 2002, la station est passée en agriculture bio. C'est aujourd'hui la seule station de l'INRA entièrement bio (NB : ceci ne veut pas dire qu'il n'y a que la station de Mirecourt qui travaille sur l'agriculture bio, des essais sont conduits dans d'autres stations. Mirecourt se distingue des autres stations par le fait que c'est l'ensemble de la station qui constitue l'objet d'expérimentation). La station INRA de Mirecourt possède le statut de « plateforme d'actions et d'échanges de savoir ».

1.3. Initiateurs du projet

L'INRA de Mirecourt, Unité ASTER (AgroSystèmes Territoires Ressources)

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

1.4. Personnel

Animateurs de la visite :

- Matthieu Godfroy (https://www6.nancy.inra.fr/sad-aster/Equipe/Godfroy-Matthieu), responsable de l'Installation Expérimentale de Mirecourt depuis 2011.
- Juliette Anglade (http://fr.viadeo.com/fr/profile/juliette.anglade1), conception et mise en œuvre de dispositifs d'échanges de savoirs sur le support de l'installation expérimentale de polyculture-élevage biologique autonome depuis 2016.

Equipe : 10 techniciens et 5 ingénieurs.
Equipe scientifique aux profils variés :

- 1 ergonome agronome de formation, responsable de la stratégie d'orientation (Xavier Coquil),
- 1 agronome 'pâturage' (J-L Fiorelli),
- 1 sociologue,
- et 1 chercheur à la retraite qui conseille l'équipe (André Blouet).

Equipe technique composée de personnes issues en général du milieu agricole.

40 personnes environ travaillent à la station expérimentale de Mirecourt.

1.000 /an visiteurs en moyenne.

1.5. Public touché

- Chercheurs, agriculteurs, organismes de conseil, étudiants, citoyens, porteurs de projets.

1.6. Activités portées par l'organisme

- Visites interactives et participatives de la station de Mirecourt.
- Mise en place d'une « pépinière d'entreprises » depuis 2016.
- Implication dans les visites organisées par le GAB (Groupe d'Agriculteurs Bio) et les Chambres d'Agriculture.
- Interaction avec les filières locales.

1.7. Type d'agriculture pratiquée

Agriculture bio, autonome et sociale qui vise à s'inscrire dans la dynamique régionale (pour plus de détails voir ci-dessous le compte-rendu de la visite).

Deux modèles mis en place entre 2004-2015 :

a. Système herbager (100% herbe)
b. Système polycultures-élevage (+/- un tiers de prairies permanentes, un tiers de cultures fourragères et un tiers de céréales destinées à l'alimentation humaine)

Un modèle unique mis en place depuis 2016 :
Système agro-alimentaire localisé (actuellement en transition)

- Troupeau laitier (100 VL) conduit en monotraite, vêlages groupés à 24 mois et élevage de veaux sous nourrices ;
- Introduction d'élevage de porcs plein air + ovins viandeux ;
- Mise en place d'ateliers de transformation.

1.8. Sources de financement : INRA et autres

La ferme doit s'autofinancer pour le salaire de la secrétaire de la station + les nouveaux investissements (institution publique -> pas de capacité à l'emprunt).
Les membres du personnel technique et scientifique en CDI sont salariés de l'Etat.
Les ingénieurs en CDD sont payés par des projets scientifiques subventionnés.

75% des terres exploitées sont la propriété de l'INRA

15% sont la propriété de la Commune de Mirecourt

1.9. Mode de propriété des moyens de production et d'utilisation des moyens de production

L'INRA semble être propriétaire du bâtiment et du matériel de base utilisé. Dans une démarche d'autonomie, l'atelier mécanique de la station met au point le matériel nécessaire.

1.10. Gouvernance de la structure

Jusqu'en 2016, la station fonctionnait sur base d'un mode de gouvernance hiérarchisée avec un chef d'exploitation qui relayait les instructions à l'équipe technique.

Depuis la transition vers le nouveau système unique en 2016, la station fonctionne en sociocratie. Il n'y a plus de structure hiérarchisée et pyramidale ; la station fonctionne donc sans chef d'exploitation. L'équipe s'est organisée autour de « groupes de travail » à thématiques spécifiques telles que le « groupe système », « groupe élevage ». L'ensemble du personnel participe à la prise de décision.

Toute l'équipe se rassemble tous les jeudis durant 1h30. Durant ces réunions, les techniciens font part des problèmes rencontrés et les questions opérationnelles sont réglées. En outre, l'ensemble de l'équipe se rassemble toutes les deux semaines durant une demi-journée afin de discuter des questions plus stratégiques.

Collaborations avec l'INRA de Rennes et l'INRA de Lyon pour la prise de décisions.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

1.11. Autres éléments marquants

- Posture des scientifiques qui se démarque d'une approche « top-down » -> reconnaissance du savoir et des connaissances des personnes du terrain (agriculteurs et techniciens).
- Méthode de diffusion de l'information vers le public cible qui se démarque d'une diffusion « classique » basée sur les publications et les références chiffrées -> Ce sont les visites basées sur l'observation et l'interaction entre les participants qui constituent le principal canal de diffusion de l'information. Menées de la sorte, les visites deviennent de réelles « plateformes d'échanges de savoirs » qui permettent de répondre aux questions du public, et de susciter réflexion et nouvelles questions de sa part.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Plaquette explicative fournie durant la visite (voir annexe).
Liens vers sites internet :

- **http://www.nancy.inra.fr/Centre-Recherches/Acces-et-coordonnees/Le-site-de-Mirecourt/(key)/1**
- **http://www.sad.inra.fr/Toutes-les-actualites/La-ferme-experimentale-de-Mirecourt-lieu-d-echanges-de-savoirs-et-d-experiences**
- **http://www6.nancy.inra.fr/sad-aster/Installation-Experimentale**

2. COMPTE-RENDU DE VISITE ETABLI PAR MARY GUILLAUME ET ANNE-MICHELLE FAUX (CRA-W).

2.1 Introduction : évolutions récentes de la station de Mirecourt

2.1.1. Transition vers deux systèmes bios mis en place entre 2004 et 2015

Matthieu relate les constats faits début des années 2000 :

1. Les systèmes agricoles sont de plus en plus spécialisés. A partir de systèmes polyculture-élevage, très implantés en Lorraine, on observe une spécialisation vers les grandes cultures exclusives (rotation colza – blé – orge), ou vers l'élevage intensif.
2. Problèmes environnementaux liés à l'agriculture intensive.

2002 conversion à l'agriculture bio

Dès la conversion en bio, une question s'est posée : peut-on développer un système d'élevage autonome, basé sur la complémentarité polyculture-élevage et ayant un impact favorable sur l'environnement. -> La porte d'entrée vers la conversion du système est environnementale et agronomique (ne se base donc pas sur la production animale).

2004 comment valoriser le potentiel du territoire hérité ? Ou quel assolement et quelle rotation mettre en place ?

Le choix du bio se justifie en partie par la visibilité rendue par le label et le cahier de charges. Cependant, plus que le fait d'être « bio », c'est l'autonomie que suppose la conversion qui intéresse. Suite à la visite, Matthieu souligne qu'il a très peu utilisé le terme « bio » tandis qu'il parle beaucoup plus de systèmes autonomes et économes.

Deux fermes fonctionnant en autonomie ont été mises en place dès 2004 pour répondre à ces questions (voir encadré).

1ère étape : les terres à maïs, difficiles à travailler, ont été converties en prairies permanentes (PP), tandis que les PP, de bonne qualité agronomique, ont été mises en rotation. La conversion en PP a été beaucoup plus importante que la remise en culture de PP. Au total, il y a environ 135 ha de PP.

2ème étape : sur les 110 ha restants, les rotations ont été déterminées sur base de 3 dichotomies :

- Luzerne vs pas de luzerne, selon l'hydromorphie du sol ;
- Terres labourables vs pas labourables ;
- Terres travaillables au printemps vs pas.

2 rotations en sont découlées :

- Rotation 1 (8 ans) : 3 années de prairie temporaire (PT) à base de luzerne + 5 années de cultures ;
- Rotation 2 (6 ans): 3 années de PT à base de trèfle + 3 années de culture.

Les cultures comprenaient des cultures de printemps ou pas selon que la terre soit travaillable au printemps ou pas.

3ème étape : les parcelles de 15 ha avec différents types de sols ont été redécoupées pour avoir des entités de sol de caractéristiques similaires. En outre, étant plus diversifiée la rotation confère une protection contre le risque climatique.

Vision de l'autonomie :

- Autonomie fourragère + autonomie en concentrés + autonomie en paille -> Autonomie en matières organiques
- Le plus économe possible en intrants. Par ex, utilisation d'huiles essentielles pour les soins vétérinaires, atelier mécanique qui met au point le matériel nécessaire.
- ! La station n'est pas autonome du point de vue énergétique (pas de panneaux photovoltaïques, par ex).
- Autonomie décisionnelle de l'agriculteur.

Finalement, les 2 fermes – systèmes mises en place en 2004 se caractérisent comme suit :

1er système, le système herbager:

- 80 ha de PP ;
- 40 vaches laitières (VL) et leur suite ;
- Race : 50% du troupeau Holstein, 50% Montbéliarde ;

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

- Reproduction par IA (insémination artificielle) ;
- Pas de cultures, donc pas de paille. Troupeau géré en stabulation avec des refus de prairie au lieu de paille ;
- Amendement : lisier sur les prairies ;
- Alimentation basée sur la prairie -> pâturer au maximum. 246 jours/an en moyenne (15/03 au 1/12) ;
- Production laitière : 5.150 kg/vache/an ;
- ~1UGB/ha.

Problème rencontré :

- Reproduction. Vêlages de printemps -> IA vers le 15/05, soit en pleine production laitière, sans concentrés, ... 50% d'IA fécondantes en 3 mois, maintenant 75% (pas encore assez).

2ème système, le système polycultures-élevage :

- 55 ha en PP, 110 ha en rotation ;
- Cultures : blé et seigle destinés à l'alimentation humaine ;
- 60 VL et leur suite ;
- Récolte de paille et donc fumier ;
- Cultures de céréales et protéagineux ;
- 700 kg de concentrés (autonomes) /VL/an ;
- Vêlages en automne, lait d'hiver ;
- Production laitière : + 600 litres de lait/VL/an par rapport au système herbager ; -> Moins d'1 litre de lait en plus / kg de grain consommé = pas efficace.

Bilan et conclusion au bout de douze ans

1er problème : mauvaise efficacité des céréales. L'objectif était que les animaux valorisent au mieux ce qui leur est donné, pas d'atteindre un quota. Problème de la valorisation de la production, entre les deux fermes, le rapport matière grasse/matière protéique varie (plus élevé à l'herbe bien sûr).

2ème problème : défauts de portance du sol. En 2017, début mars il y avait de l'herbe mais les bêtes sont sorties début avril, car le sol était trop humide (terres argileuses).

En conclusion, les 2 systèmes sont autonomes du point de vue agronomique. Du point de vue de la vente de la production, le lait et les céréales sont vendus dans toute la France.

2.1.2 Transition vers système unique mis en place depuis 2016

Depuis 2016, une nouvelle finalité est donnée à la station : la mise en place d'un **système agro-alimentaire localisé.** Ce système, unique, vise à :

1. Fournir une **diversité alimentaire locale** ;
2. Pallier les erreurs/difficultés du troupeau ruminant tout à l'herbe ;

Mise en place d'un atelier de monogastriques (porcs plein air en rotation sur une parcelle de luzerne-dactyle-fétuque). Les porcs valorisent les déchets de grain,

3. Valoriser au mieux les **prairies** ;

A partir de décembre 2017, un troupeau ovin rejoindra la station. Pâturage mixte, ovins et bovins. De plus, les moutons peuvent sortir quand les vaches ne peuvent pas. Brebis pour la viande dans un premier temps.

Pour la traite des VL, achat d'une salle de traite mobile pour valoriser les parcelles éloignées et réduire le temps de travail lié au déplacement du troupeau. Ce temps gagné pourra être alloué aux activités de diversification.

4. Contribuer au **développement local de l'agriculture** ;

Aujourd'hui, l'agrandissement des fermes fait face à des jeunes qui souhaitent se lancer dans le maraîchage et ne trouvent pas de terres. Face à ce problème, la station de Mirecourt lance un projet de pépinière d'entreprise. L'idée est de mettre à disposition foncier et mobilier qui puisse être mobilisé par d'autres projets (favoriser les nouveaux projets et les innovations). Les candidats devront suivre un cahier des charges incluant autonomie, environnement, et échange de savoir, participation à la vie du site (visites, notamment). Différentes possibilités : maraîchage intégré dans la rotation, petits fruits, arboriculteurs, fromagers/bouchers. Ce projet soulève la question de l'autonomie décisionnelle : qui prend les décisions au niveau de la ferme ?

OBSERVATIONS

- Prairie assez bien pâturée, beaucoup de bouses ;
- Des rumex pâturés ;
- Beaucoup de trèfles ;
- Zones de refus ~ zones de bouses
- ...

2.2 Visite des prairies et cultures

2.2.1. Prairie temporaire pâturée

Prairie incluant trèfle blanc, trèfle violet (très peu), ray-grass anglais, dactyle, fétuque à feuilles souples, fléole, pâturin. Prairie en 2ème année après implantation. La prairie n'est actuellement plus pâturée, les VL (90) l'ont quittée la veille. Elles y sont restées 3 jours.

Prairie exploitée en alternance fauche-pâture. Objectif : maintien de la flore, gestion des adventices. Avantage indirect : gestion du parasitisme (mais il n'y a pas de problème à ce niveau actuellement).

Autres pratiques :

- Au niveau des prairies : pas d'exploitation des prairies « à flux tendu ». Durant l'été, constitution d'un « stock sur pied », en laissant l'herbe pousser -> herbe haute, peu de valeur alimentaire. Raison : pour passer la période sèche à Mirecourt, il faut

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

30 jours d'avance de pâturage. Sinon, il faudra pâturer des parcelles destinées à la fauche. Question du public : pourquoi ne pas faucher ces parcelles ? Réponse donnée : sans fauche, on fait des économies de carburant.

- Fauchage et récolte des refus (+/- 400 kg/ha), utilisés pour pailler.
- Les prairies sont pâturées « à fond ». Une baisse de la production laitière de 20% est tolérée (des résultats d'autres essais INRA ont montré que les VL remontent après une telle diminution). De cette façon, il n'y a pas de rumex, hormis dans les zones de refus.
- Il est envisagé de pousser les prairies temporaires au-delà de 3 ans dans la mesure où la composition reste optimale.

2.2.2 Lentilles vertes Anissa, en association avec cameline et féveroles

Parcelle en 3ème année de rotation, précédent blé, ante-précédent épeautre, et encore avant : 3 années de luzerne-graminées.

- Semis en deux fois : lentilles et féveroles d'abord, cameline (une polygonacée) ensuite à la herse étrille car la graine est plus petite. Les 2 semis ont eu lieu le même jour, fin mars. C'est un premier essai. L'association lentille-cameline est classique. La féverole a été ajoutée pour gérer le risque, elle peut servir de tuteur pour la lentille en cas de problème avec la cameline.
- Après la récolte, les graines seront triées. Lentille et cameline à destination de la consommation humaine, féverole à destination de l'alimentation animale. La moisson aura lieu à la maturité de la lentille et de la cameline.

Pour chaque culture : caractérisation du sol, comptage des lombrics, 3 relevés adventices, 2 relevés maladies, suivi carabe. A ce propos, Matthieu souligne les réflexions en cours sur les méthodes d'évaluation d'un tel système, l'approche analytique classique ne leur offrant pas toujours des résultats satisfaisants (ainsi des observations faites dans des quadras pris aléatoirement au sein de la parcelle représentent mal la vue d'ensemble de la parcelle ; des observations d'ordre qualitatif ne sont pas traitées car non représentées par les données chiffrées). Les critères doivent encore être définis.

Question sur les indicateurs de performance.

Matthieu parle « d'indicateurs de pilotage » = ce qu'il faut regarder pour évaluer l'état d'une parcelle par exemple. Il distingue les indicateurs de pilotage paysans vs scientifiques. Par ex, évaluer l'état du foin :

- Indicateurs de pilotage paysan : la tige doit « craquer ».
- Indicateurs de pilotage scientifique : teneur en MS de X.

2.2.3. Blé

Mélange de 5 variétés, dont blés de population (variétés anciennes : Rouge d'Alsace x Blanc de Saône notamment). Pourquoi ? Meilleure stabilité des rendements, moins de maladies, meilleur rendement paille, meilleure couverture du sol, etc.

- Semis précoce, vers le 20 septembre. Permet d'avoir une culture bien développée avant l'hiver.
- Travail du sol : labour ou non-labour, tout dépend des conditions. Pas d'itinéraire technique pré-établi, à l'exception des PT à base de luzerne qui sont systématiquement labourées.
- Face aux questions sur les adventices présentes (renouées, rumex, entre autres), Matthieu souligne que tant que la culture est en avance sur les adventices, il n'y a pas de quoi s'inquiéter. En bio, il faut gérer la rotation et les dates de semis.

2.2.4. Troupeau de vaches nourrices

Troupeau de vaches nourrices avec veaux au pis.

Vaches nourrices choisies parce qu'ayant des problèmes de cellules, de pattes, ou parce que très dociles ;

- 2 veaux/vache en fin ou milieu de lactation, 3 veaux/vache si en début de lactation.
- Uniquement des veaux femelles.
- Adoption boostée en mettant les veaux à la diète et en trayant les vaches pour la dernière fois 24 heures avant l'adoption, ce qui évite le risque d'avoir des veaux préférés par la vache.

Vêlages :

- À 24 mois, dans le but de limiter les périodes improductives. Des vêlages précoces permettent aussi de libérer de la prairie pour les moutons qui vont arriver.
- Regroupés sur une période de 2 mois, afin d'avoir des veaux d'âges similaires pour les nourrices. Cela suppose que les vaches soient toutes fécondées sur une courte période. Dès lors, comment favoriser la reproduction ? Solution : monotraite toute l'année (on diminue la production pour favoriser la reproduction).

16-17 litres/vache en moyenne cette année (vaches de 18 mois).

100 VL, dont 10 nourrices avec +/- 25 veaux (dont seulement 30 à 35% participent au renouvellement).

Sevrage à 8 mois.

Type de pâturage : pâturage tournant simplifié. 3-5 jours/parcelle.

Soins vétérinaires :

- Gestion du parasitisme : ils ne sont pas exposés à la grande douve. Un peu de paramphistome. Suivi des veaux avec nourrices (coproscopies, dosage du pepsinogène). Utilisation de l'homéopathie (les vachers font leurs mélanges eux-mêmes à base d'huiles essentielles, suite à une formation donnée par des paysans en Bretagne ou dans le Jura).
- Symptômes et suivi sont notés pour chaque animal.
- Soucis principaux : boiteries, car elles marchent beaucoup (la monotraite et la salle de traite mobile vont diminuer les déplacements), autres : métrites (un peu), kératite, non-délivrance.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Synthèse du raisonnement pour la mise en place du nouveau système autonome :

Objectif = Diversification -> Libérer de la surface (soit en diminuant le nombre de VL, soit en diminuant le nombre global d'effectifs) -> Diminuer le nombre d'effectifs improductifs -> Passer du vêlage 36 mois au vêlage 24 mois (= permet de libérer 30 UGB) -> Élever les veaux femelles sous nourrisses -> Regrouper les vêlages -> Nécessiter d'améliorer le taux de fécondation (car problème majeur en système autonome -> Passer de la double traite à la monotraite (pour limiter la production laitière et permettre à la vache d'acquérir plus de réserves).

2.3 Suivi économique

2.3.1. **Comparaison des situations**, avant 2002 (conventionnel) vs 2004-2015 (bio, somme cumulée des 2 systèmes)

– Même produit d'exploitation

- Moins de lait
- Jusqu'en 2015 : aides au maintien de l'AB
- Valeur ajoutée de la production : + 100€/t pour le blé, idem pour le lait.
- Suppression des achats d'aliments, d'engrais, de phytos.
- Diminution des frais vétérinaires car beaucoup moins de problèmes sanitaires.

-> 50.000 à 70.000 euros de bénéfice par rapport à avant 2002.

– Charges opérationnelles divisée par 3 en bio

– Charges structurelles ?

2.3.2. Comparaisons des 2 systèmes bio, herbager vs polycultures-élevage

Système herbager :

- EBE 50% de surproduit
- 11% de charges opérationnelles
- Charges = fuel, frais vétérinaires, IA
- Nécessite 1 unité de main-d'œuvre (principal temps fort : la fenaison)
- Fait vivre, sans les aides, 1 à 1,5 personnes

Système polycultures-élevage :

- EBE 40% de surproduit
- 18% de charges opérationnelles
- Charges = fuel, frais vétérinaires, semences
- Nécessite 2 à 3 unités de main-d'œuvre
- Fait vivre, sans les aides, 3,1 personnes

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

-> Le système herbager est le plus intéressant.

La discussion et les questions mènent à souligner que le système herbager est toutefois difficile à accepter:

- 8 litres/vache/jour en hiver…
- Présence de refus dans les prairies
- Vulpin dans les champs

2.4. Élevage de porcs (visite l'après-midi)

Conduite d'un troupeau de porcs à l'engrais (premier essai en la matière) :

- Élevage uniquement de mars à novembre (éviter le problème de l'apport d'eau en hiver) ;
- Plein air sur une parcelle de luzerne/dactyle/fétuque en rotation (la destruction de la parcelle par les porcs ne pose pas de problème vu qu'il s'agit d'une prairie temporaire qui sera de toute façon retournée par la suite) ;
- Pâturage tournant : 10 jours sur une même parcelle ;
- En plus de l'herbe, les porcs reçoivent un aliment composé de déchets des céréales produites pour l'alimentation humaine :
  - Ration de départ : 1kg/porc/jour -> gain quotidien moyen de 600 g ; Ensuite : 500 gr/porc/jour -> gain quotidien moyen de 260 g.

Collaboration avec des éleveurs de la région pour obtenir les porcelets et revendre leurs cochettes.

La commercialisation devra être pensée pour ne pas concurrencer la production locale.

POUR PLUS D'INFOS

Film « du paysage au pays sage » en HD : https://vimeo.com/187187168

Sa version de 17 minutes : https://vimeo.com/145961374

http://www.biovallee.fr/

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

PROJET BIOVALLEE

Porté par les Communautés de Communes du Val de Drôme, du Crestois - Pays de Saillans, et du Pays Diois, le projet BioVallée (http://www.biovallee.fr/) comporte trois axes :

- Aménager le territoire de manière à valoriser et préserver ses ressources naturelles (eau, air, sol, soleil et biodiversité) ;
- Valoriser ces ressources naturelles au service des besoins de la population : eau potable, alimentation, habitat, santé, énergie, loisirs...
- Construire un territoire école qui accompagne les innovations, identifie les bonnes pratiques de développement durable, les diffuse par la formation, la coopération entre ses acteurs.

Biovallée souhaite faire de son territoire un exemple de réussite en gestion et valorisation des ressources. En matière agricole par exemple, les objectifs poursuivis d'ici à 2020 sont :

- Atteindre 50% d'agriculteurs et de surface en agriculture biologique (15% en 2008, 29% en 2012 pour 4% au niveau national) ;
- Fournir 80% de produits issus de l'agriculture biologique et/ou locale en restauration collective en 2020 (5% en 2010, 15% en 2012) ;
- Diminuer de 50% les intrants chimiques en agriculture conventionnelle.

1. ROLES DES ELUS, AVEC JEAN SERRET ET SERGE KRIER

Compte-rendu établi par Luc Schoukens

1.1 Objectif général de l'organisme

Communauté de communes, développement intercommunal de la communauté.

1.2. Localisation/éléments de contexte

Communauté des communes de Val de Drôme (en Biovallée): 30 communes. 30.000 habitants. Jean Serret, maire de Eurre, commune de 1.300 habitants (seulement 600 en 1985), 1.000 ha et 14 exploitations agricoles.

1.3. Initiateur/porteurs du projet

Jean Serret est président de la communauté des communes, conseiller départemental.

1.4. Profil des responsables

La région de Drôme a été terre d'accueil de longue date, pour les protestants, plus récemment pour des «hippies», de personnes en recherche de nature et de remise en question de société, d'écologistes (René Dumont), de « 68art ». Ces « alternatifs » ou « intellectuels » voulant changer de cap se sont investis dans la communauté : associatifs, réseaux et politique.

1.5. Public touché et nombre de bénéficiaires

Habitants des communes.

30% des producteurs ont été mobilisés via le projet BioVallée, et sont passés en bio.

1.6. Activités portées par le porteur du projet

Jean et Serge sont très préoccupés par:

- L'épuration de l'eau : la rivière Drôme est maintenant propre à la baignade, à épurer l'eau dans la région et à gérer les ressources (accès réglementé à l'irrigation, primes pour la réduction des consommation d'eau...) ;
- La dimension santé de la population que l'on favorise par l'agriculture biologique ;
- La création d'un réseau interconnectant décideurs politiques, agriculteurs, producteurs, entrepreneurs, acteurs du tourisme,...
- La promotion du bio comme développement territorial.

1.7. Type d'agriculture...

Le Bio avant tout. Voir plus haut : la Drôme est une terre de production variée : fruits, maraîchage, élevage, lait...

1.8. Sources de financement

Avant tout l'impôt et dans une moindre mesure la Région (projet Rhône-Alpin), l'Etat et l'Europe selon les projets.

1.9. Mode de propriété des moyens de production

- Public (Campus écosite, ressources en eau...)
- Combinaison public-privés (recherche)
- Entrepreunariat privé (entreprises, paysans, ...)

1.10. Mode de gouvernance

Intercommunalité.

Recherche à associer les différents acteurs de la problématique, communiquer avec les citoyens, travailler avec l'ensemble des élus (il n'y a pas de FN) : le bio et le conventionnel cohabitent car le message est privilégier santé et alimentation saine, sujets non clivants.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Plutôt faire évoluer par transfert, par approche pédagogique plutôt que par opposition, notamment à travers les CIL — Commissions d'Initiatives locales (quatre sur Biovallée) — qui organisent des conférences en début de législature pour élaborer un programme de territoire selon une vision – stratégie partagée et co-construite. A noter que lorsqu'à un moment le projet Biovallée a eu tendance à devenir un enjeu politique – et plus un projet territorial, cela a provoqué des conflits politiques et le rejet du citoyen.

1.11. Autres éléments marquants

- Saisir les opportunités : la base de construction du TGV plutôt que de rester une friche est devenue l'Ecosite d'Eurre abritant Agribiodrôme, Agricourt,....
- Partir des «invariables», les caractéristiques du territoire ;
- La potentialité du lieu ;
- L'intervention clé de certains élus «verts» à la Région (c'était trop fort!) ;
- L'appellation nouvelle du « Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation » ;
- Le rôle et l'importance des cantines bio dans les écoles (côté pédagogique et transformateur d'avenir) ;
- Pour les politiques : Ecouter et donner le cap! Intégrer tous les partenaires. Communiquer vers les citoyens et les groupes locaux ;
- Les moyens en terme de subsides viennent quand le projet existe, est bon et porté ;
- La société civile est ouverte, il faut travailler avec elle...
- Le conseil final : trouver l'équilibre entre les 5 éléments du film de Besson : l'eau, l'énergie, l'air, la terre et l'empathie dans les objectifs généraux et faire primer l'intérêt général !

2. PLATE-FORME LOGISTIQUE AGRICOURT

Rencontre avec Florent Dalmasso, Directeur

2.1. Objectif général de l'organisme

AgriCourt est une plate-forme logistique qui s'adresse aux établissements de restauration collective et aux professionnels de la restauration. Au delà de son service d'approvisionnement, elle dispose d'une capacité d'accompagnement et de conseil pour la mise en place d'un approvisionnement en local et en frais. AgriCourt a également fait le choix de mettre son offre à disposition de groupements de particuliers, autogérés à l'échelle de petites communes rurales. Depuis sa création en 2011, les valeurs d'AgriCourt sont l'échange, la transparence, le partenariat et l'écoute inscrites, aux côtés de ses missions, dans une charte qui régit l'association.

AgriCourt est une plateforme logistique livrant des produits bio à différents acteurs de restauration collective de la vallée de la Drôme. Implanté dans le Pôle BIO de l'ECOSITE Val de Drôme, Agricourt met en place des solutions d'approvisionnement adaptées aux contraintes de chacun et propose des solutions pour s'approvisionner localement.

Vous êtes restaurateur ou vous gérez un commerce de proximité	Vous êtes cantinier ou gestionnaire d'un établissement de restauration collective	Vous habitez ce territoire et souhaitez consommer des produits frais locaux et bio à un prix juste
Pour mettre en valeur des produits locaux dans vos menus	Pour répondre à la demande pour des produits frais de qualité, bons pour la santé	Pour faire partie d'un groupe d'habitants ou en créer un sur votre commune
⇩	⇩	⇩
Contactez-nous pour recevoir notre mercuriale, pour obtenir des renseignements sur le service et les produits.	Contactez-nous pour étudier vos besoins et pour profiter d'un accompagnement adapté.	Contactez l'association Court-Circuit qui anime les groupes d'habitants

2.2. Localisation/éléments de contexte

Implanté au sein du Pôle BIO de l'ECOSITE Val de Drôme, AgriCourt propose une alternative alimentaire locale aux habitants et professionnels du terroir et travaille avec 80-100 producteurs de Drôme et d'Ardèche, deux départements composés de bassins de productions complémentaires. Cette échelle permet de garantir la continuité des approvisionnements et la diversité de la gamme (actuellement

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

250 produits). AgriCourt privilégie les exploitations agricoles à taille humaine, orientées ou désireuses de s'orienter vers la vente en circuit court.

2.3. Initiateur/porteurs du projet

Le point de départ est une association de parents d'élèves désireux d'inclure une alimentation bio à la cantine. De plate-forme de contact avec les producteurs, l'association, soutenue par les pouvoirs publics, a évolué vers une plate-forme logistique permettant de regrouper offre et demande, ainsi que transport. En 2015, l'association a changé d'échelle pour obtenir un réel impact sur le territoire, passant de quelques dizaines de cantines à quelque 140, grâce à la réponse à des marchés publics.

2.4. Profil des responsables

L'association est dirigée par un CA qui compte 11 membres et occupe actuellement 6 employés.

Partenaires financiers :

- Leader (FEADER)
- La Région Rhône Alpes (mais la subvention de 50.000 euros est interrompue en 2017).
- Le CDRA (Contrat de développement durable Rhône-Alpes) de la vallée de la Drôme
- Le CDRA du 5ème pôle (Montbéliard)
- La Communauté de communes du Val de Drôme

Partenaires associatifs :

- Court Circuit
- Agribiodrôme
- Les Compagnons de la terre

Partenaires logistiques :

- Chapeau de paille
- La carline
- Au Tournesol
- Biocoop Restauration

2.5. Public touché et nombre de bénéficiaires

Actuellement AgriCourt fournit 200 clients, majoritairement des cantines scolaires (avec le souci de gérer les interruptions lors des vacances scolaires), des magasins (10%), des GAC et des privés via internet avec proposition de points de dépôt (10%) et des restaurations d'entreprise (10%).

2.6. Activités portées par le porteur du projet

L'activité essentielle d'AgriCourt est la logistique : réunir la demande et lui faire rencontrer l'offre des producteurs bio et locaux. Pour compléter cette demande, l'association exporte au printemps vers des AMAP du sud et du nord de la France. Elle a également recours à des producteurs bio italiens et espagnols pour compléter sa palette. Les producteurs partenaires signent une convention de partenariat et s'engagent à respecter la charte d'AgriCourt. Ils sont invités à participer à la vie associative d'AgriCourt en adhérant et en s'impliquant dans les groupes de travail thématiques.

AgriCourt n'a pas les moyens d'assurer la sensibilisation aux produits locaux et bio, pour cela elle compte sur des associations partenaires (écoles, parents, collectivités).

2.7. Type d'agriculture...

AgriCourt accorde une importance primordiale aux bonnes pratiques agricoles, respectueuses de la santé humaine et de l'environnement. Pour cela, l'association demande à ses producteurs des produits tracés et certifiés. Pour les producteurs pas encore soumis aux cahiers des charges AB ou Nature et Progrès, AgriCourt est dans une

> **5%** des produits sont importés, mais ils sont alors tous bio.

démarche de progrès vers la conversion. Si des produits bio ne sont pas disponibles, AgriCourt les remplace par des produits locaux et parfois par des produits conventionnels.

2.8. Sources de financement

L'association bénéficie d'aides publiques : région, communautés de communes… mais ces sources se tarissent en raison des restrictions budgétaires. Par ailleurs elle cherche à assurer son autonomie financière en offrant ses services à davantage de structures privées ou parapubliques. A cette fin, l'association a investi pour offrir des services solides : chambre froide, espace de stockage, second camion… Toutefois, AgriCourt offre des services au territoire : agence de développement local, appui à une alimentation durable, santé publique… La question est de savoir comment financer ces services.

2.9. Mode de propriété des moyens de production

Les adhérents d'AgriCourt sont toutes les parties prenantes de la distribution (producteurs, professionnels de la restauration, citoyens) ainsi que les collectivités et les partenaires techniques du territoire.

L'association souhaite impliquer toujours un peu plus ses adhérents dans la démarche locale et très souvent BIO. Cela explique le passage en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), un statut juridique qui permet l'investissement et la mobilisation de tous les acteurs dans la structure et la possibilité de lever des fonds privés (fonds propres des coopérateurs et emprunts auprès des banques).

2.10. Mode de gouvernance

Chaque année, AgriCourt réalise collectivement un travail de planification pour définir les prix de vente et accompagner ces structures dans leur développement. Ce travail de négociation entre producteurs et consommateurs se traduit par un catalogue listant les produits mis en vente et leur tarif.

2.11. Autres éléments marquants

- Une clause de marché public sur les produits frais (exigence sur des produits cueillis la veille) permet indirectement de favoriser les producteurs locaux tout en respectant les règles de concurrence. Ce type de marché est actuellement testé par AgriCourt qui peut fournir expérience et documentation sur ce genre de marché public.
- La structuration en Coopérative permet de renforcer la structure financière. D'autres voies sont envisagées : le crowdfunding.
- AgriCourt a suscité le lancement d'une filière de viande bovine bio, inexistante jusque là en Drôme, à partir de vaches de réforme.
- L'association envoie par mail chaque semaine une mercuriale avec les produits et leur prix. Cette liste est directement accessible sur leur site (pour les personnes inscrites).

POUR PLUS D'INFOS

http://agricourt.fr/

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

3. AGRIBIODROME

Compte-rendu de la rencontre avec Nicolas Molinier, Josette Fournié, et Jean-Maxime Buisson, producteur aviculteur, établi par Stéphanie Chavagne

3.1. Objectif général de l'organisme

Développement du secteur bio sur la Drôme, respectant les valeurs fondatrices du secteur bio. Accompagnement technique et pôle développement de filières.

3.2. Localisation/éléments de contexte

L'association existe depuis trente ans et couvre le département. Elle engage des actions de développement caractérisées par une approche globale, territoriale, partenariale et en réseau, menées dans toutes les productions, animales et végétales, et dans toutes les directions : défense, production, commercialisation, préservation des ressources en eau. Le nombre de ses adhérents est en augmentation régulière et elle est en concurrence avec la Chambre d'agriculture.

Agribiodrôme est la coupole de l'agriculture bio dans la Drôme. Née en 1987, l'association Agribiodrôme coordonne et développe l'agriculture en Drôme. Au delà du respect de l'environnement et du consommateur, elle vise une agriculture biologique prenant en compte les principes de commerce équitable et de proximité. Elle est un acteur important du développement agricole en Drôme.

3.3. Initiateur/porteurs du projet

Conseil d'administration de l'association : 15 administrateurs. Profil : producteurs bio. Renouvellement du CA : 2-3 ans
CA : participation active dans la prise de décision et dans la gouvernance de la structure (ex : partenariat Fibl)
Structure membre de la FNAB (syndicat bio d'intérêt général dont les membres sont uniquement (actuellement) des agriculteurs bio) : travail en réseau avec les autres structures similaires.
Employés : 8 salariés dont 5 techniciens

3.4 Profil des responsables

/

3.5. Public touché et nombre de bénéficiaires

1.200 producteurs bio sur le territoire (aide disponible pour l'ensemble des producteurs certifiés. Réflexion pour une consultance qui deviendrait en partie payante).

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

3.6. Activités portées par le porteur du projet

- Conseils techniques à destination des producteurs et en conversion
- Formation & enseignement : voyage d'études, formation interne, ...
- Développement de filières et soutien aux projets collectifs ou groupements de producteurs (approche : autonomisation des acteurs) (ex : abattoir collectif, magasin « A travers Champs »...)
- Facilitateur et intermédiaire entre le terrain et la recherche (ex : rôle actif dans les liens entre le Fibl et les producteurs de la région)
- Dépollution des eaux (financement par l'Agence de l'eau)

3.7. Type d'agriculture...

Une importante dynamique de reconversion bio est engagée en Drôme, en particulier en grandes cultures (sur la plaine de Valence notamment), en plantes aromatiques et en élevage (dans le Vercors en particulier).

3.8 Sources de financement

Financements de la structure : Fonds européens, Etat, Région, Territoire... (avec réduction des subventions) -> Recherche perpétuelle de nouveaux financements.

POUR PLUS D'INFOS

https://www.corabio.org/index.php/qui-sommes-nous/agribiodrome

3.9. Mode de gouvernance

Actuellement refus du passage en coopérative : réticence des employés.

3.10. Autres éléments marquants

La lutte contre la salmonelle dans les élevages s'appuie sur un protocole très pénalisant pour les exploitants : prélèvement tous les 4 mois et abattage des animaux si tests positifs. Or dans ces cas-là, le risque de faillite est important, alors que 99% des animaux et œufs sont sains. Une saisine a été engagée pour modifier ce protocole et demander à pousser des recherches en phagothérapie. Interpellée depuis 10 mois, l'ANSES n'a pas réagi alors que le FiBL a pris des contacts en Géorgie sur ce champs de recherche où on traite des infections résistantes aux antibiotiques grâce aux virus bactériophages. En élevage il ne s'agirait pas de lancer des traitements, mais de développer des techniques où les phages seraient favorisés pour permettre de contrôler les bactéries infectieuses.

4. Daniel Gilles, chevrier et maire de la commune de Saou

Daniel Gilles est chevrier et Maire de la commune de Saoû. Il conduit la ferme de la « Chèvre qui saourit » . C'est une ferme en polyculture élevage caprin bio (une cinquantaine de chèvres) en autonomie fourragère.

Daniel valorise la fauche de prairies Natura 2000 et fait partie d'une CUMA (200 € /ha/an, solidarité exemplaire entre les 5 membres, etc.). Les animaux pâturent les bois et prairies de la ferme. Les principales productions sont : le lait des chèvres transformé en Picodon AOP (fromage) et la viande de chevreaux et de « chèvres de réforme ».

La ferme participe aux actions de recherche menées par le FiBL (Institut suisse de recherche en agriculture biologique) sur le territoire de la Biovallée, en collaboration avec le syndicat caprin de la Drôme, sur le thème de la maitrise du parasitisme par l'utilisation de plantes (préventif et curatif et l'aromathérapie) =>

4.1. Compte-rendu de la rencontre par Bernard Moreau, chevrier à La Roche

- Le grand père de Daniel était agriculteur. Il a arrêté ses activités en 1955, sa ferme a été dissoute dans l'agrandissement d'autres fermes. Ses parents sont marchands de machines agricoles. Mécanicien lui même pendant 15 ans et après avoir hérité de 1,5 hectare de bois (grand-père maternel) et de 10 ha de terres première catégorie en plaine à 25 km équipées pour l'irrigation (côté de grands parents paternels), Daniel a décidé de s'installer après avoir échangé avec un agriculteur de la commune qui possédaient des terres à proximité de la ferme, les 10 ha de plaine hérités + rachat de bois aux voisins.
- Daniel souhaitait revenir à l'agriculture et valoriser ce foncier. Envie de se poser, conversion éthique et qualité de vie, bref revenir aux sources. Il s'agit donc d'une reconversion professionnelle.
- Daniel s'est installé en agriculture en 2010. Il disposait alors de tous les ingrédients pour s'installer en élevage: 11 ha de bois, 2 ha de praires et 14 ha de terres labourables.
- C'est le pays du fromage Picodon (fête à Saoû depuis 45 ans, le Picodon existe depuis 1975, en AOP depuis 1986).
- Choix de s'installer en élevage caprin et faire la transformation fromagère pour faire la boucle « de la graine à l'assiette » au plus près des consommateurs + accueil régulier de groupes, travail avec les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).
- Démarrage avec 40 chèvres (race alpine type chamoisée) et 14 ha de terres.
- 11 ha de parcours et 18 ha de terres labourables => autonomie en fourrage et orge + en début de

saison mise bas jusque juillet apport d'aliment bio pour amener plus d'équilibre à la ration. Ensuite dès que les moissons arrivent alimentation à partir des productions de la ferme.

- Ferme avec label AB depuis 2013 et adhésion à la charte Biovallée.

700 KG/animal/an pour la production laitière.

50% de l'orge produit est stocké, le reste part à l'entreprise qui fabrique l'aliment bio que Daniel utilise pour l'alimentation de ses chèvres.

Aujourd'hui **55** chèvres en lactation et 4 qui ne sont pas pleines.

- + valorisation de 6 ha de prairie permanente dans la forêt de Saoû (synclinal perché) Zone Natura 2000, propriété du Conseil Général de la Drôme et gérée par le conservatoire botanique de Gap (Luc Garrot, conservateur : coupes précoces pour les chèvres et coupes tardives par le Cheval du Vercors dit Barraquand (transhumance) pendant 4 ans puis inversion de la séquence des coupes). La fauche de ces prairies représente beaucoup de travail (12 km A/R), pas de gros rendement mais une qualité du fourrage extra (40 espèces au m2).
- La luzerne n'est pas semée pure (habituellement en bio, 25-30 kg/ha) : 15kg de luzerne + 5 kg de RG + 5 kg de fétuque + 5 kg de dactyle => permet de disposer de graminées en première coupe (50% graminées et 50% luzerne). En seconde coupe seules les légumineuse poussent, les graminées sont à l'arrêt.
- Rotations : 6 ha de prairie et sur les 18ha de terres labourables : 5 Ha orge et le reste semé en fourrage : luzerne mélangée avec des graminées et sainfoin.
- Production de petites bottes de fourrage => permet de jouer avec différentes catégories de bottes afin d'équilibrer les rations (3/4 passages/jour): le matin utilisation de rations très herbeuses avec beaucoup de fibre (luzerne qui sont matures en fleur et seconde coupe très tôt et puis garde jusqu'a la floraison pour avoir de beaucoup de fibres) pour stimuler le rumen (acidification) ¾ d'heure d'assimilation.
- Concentré donné sur le quai lors de la traite : meilleur assimilation du concentré donné (500-600 gr).
- Mise bas autour du 20 février, tarissement le 15 décembre.
- Aujourd'hui 55 chèvres en lactation et 4 qui ne sont pas pleines.
- Monte nature (2 boucs).
- Pratique l'aromathérapie, partenariat avec la FIBL, organisme de recherche (cf. plus loin)
- Transformation du lait en fromage Picodon (60 gr). 120 gr en frais (deux fromages au litre - 3 l/chèvre/j).
- En automne (nourrissage aux glands) : caillé plus dense => 2,8 à 3 fromages au litre mais production laitière plus faible.
- Arrêt du contrôle laitier cette année (une fois par mois = 1000 €/an : contrôle du taux butyreux, TB et TP, nombre de cellule par chèvre, très utile au début (4 premières années) car plein de choses à apprendre (cultures, métier de maire, gestion de l'élevage et de la fromagerie, commercialisation => les contrôles et les discussions obligent à sortir la tête du guidon). Aujourd'hui plus trop besoin d'avis technique car info/conseil à disposition au sein de réseaux d'agriculteurs, syndicats. De plus le contrôle laitier est pour Daniel trop marqué « Chambre d'agriculteurs » avec laquelle il a des divergences de type éthique.
- Production de fromage : tout est transformé en picodon au sein de l'atelier. Aujourd'hui le picodon fermier est en rupture de stock toute l'année (vente directe).

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

- + viande de chevreaux et de « chèvres de réforme ». Valorisation du petit lait en épandage ou en élevant des cochons pour consommation personnelle.
- Ferme en autonomie fourragère : équilibre entre ressources produites et cheptel afin de ne pas dépendre des marchés extérieurs.
- Pâturage en forêt : lutte contre parasitisme (pâturage aérien, hors infection par les crottes).
- 1 tonne d'orge est vendue à 285 € au fabricant d'aliment qui lui revend celui-ci : échange de bons procédés (il est client chez moi et je suis client chez lui). Permet d'obtenir des prix corrects.
- Rotation sur luzerne 2 paille/4 ans de luzerne => 45 quintaux en orge /Ha.
- Commercialisation dans un rayon de 11 km autour de la ferme : marché du samedi matin (touristes et locaux) de Saoû (500-600 unités) mercredi soir (demande locale) + épicerie du village et épicerie fine à Eurre et 3 restaurateurs sur Saoû (demande de 2 affinages différents en permanence, min 15 jours => 25 jours).
- Deux traites mais passage à la monotraite au mois de septembre.
- ETP : la compagne de Daniel s'occupe des marchés, de la comptabilité et de la facturation et une partie des livraisons. Daniel s'occupe de l'élevage, de la fromagerie et du travail des terres + mairie.
- Une salariée tous les matins (fromagerie-traite- fromagerie) et 3 heures sur 5j/semaine d'avril à fin septembre (jeune femme qui va s'installer). Solution qui permet d'augmenter le travail sur le fourrage + qualité de vie.

3.000€ coût de la CUMA, plus l'entraide entre membres.

20.000€ de revenus nets/an, plus une marge d'auto-financement pour un investissement.

1906 le dernier loup est tué à Saoû

- Daniel fait partie d'une CUMA intégrale (5 associés sur 220 ha) : Tout le matériel est commun : tracteur, faucheuse, matériel de fanage, matériel travail du sol, moissonneuse, épandeur à fumier, semoir, pulvérisateur pour ceux qui ne sont pas en bio. Communication par téléphone, travail sur les parcelles des uns et des autres Chacun a des compétences complémentaires (forfait 200 €/ha). Les tracteurs fonctionnent 1.000 heures par an (6h00-22h00) => amortissement en 5 ans.
- Système de phyto-épuration.
- Prédation : Problème du loup devient de plus en plus prégnant. Certains éleveurs diois et du Vercors arrêtent, ne montent plus en estive. Ce n'est pas un problème de rentabilité : chiens de protection, installation d'équipements de protection, cabane de berger, salaires des bergers, etc. tout est subventionné. Il s'agit plutôt de stress lié à la situation.
- Les pouvoirs publics mettent sur le même pied la présence du loup et présence de l'éleveur. Prélèvements de loups de 37 brebis/ an. Or présence de 350 à 360 loups (en augmentation de 20%/an moins 10% prélèvements = 10% d'augmentation de la population => problème de régulation).
- Bergers d'Anatolie, tueur de loup mais territoire de tourisme => cette année, arrêté municipal fermant les chemins de randonnée car attaque d'un touriste par un chien de berger.
- Faune sauvage riche mais aujourd'hui son comportement a changé avec la présence du loup (moins de mouflon (décimé), bouquetin, chamois dans les barres rocheuses).

POUR PLUS D'INFOS

Sur la chèvrerie : http://www.chevrequisaourit.com/

Sur les actions de recherche du FiBL : http://www.fibl.org/fr/antennes-francophones-suisse-romande/antenne-fibl-france.html

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

5. FiBL antenne France, avec Florence Arsonneau

Compte-rendu des échanges établi par Julie Vandamme

L'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL Suisse, le FiBL Allemagne e.V. et le FiBL Autriche sont des centres de compétences *leader* en matière de recherche et de vulgarisation en agriculture biologique. L'accent est mis non seulement sur la recherche appliquée mais également sur le transfert du savoir vers la pratique par le biais de la vulgarisation, de cours, d'expertises et de divers outils modernes de documentation (revues, fiches techniques, ouvrages spécialisés, internet). Depuis de nombreuses années, le FiBL se mobilise également pour promouvoir l'agriculture biologique au niveau international.

Le FiBL a débuté ses premières actions de recherche appliquée sur le territoire de la Biovallée en 2014, en collaboration avec le syndicat caprin de la Drôme, sur le thème de la maitrise du parasitisme par l'utilisation de plantes (préventif et curatif). La Drôme, en tant que premier département bio de France, est très dynamique pour encourager la recherche appliquée en faveur de l'agriculture biologique.

Recherche appliquée

L'Antenne FiBL France a pour objectif de travailler au service de l'agriculture biologique du territoire drômois et français en général, en complémentarité avec les structures françaises de recherche et de développement agricole.

Le but premier de l'Antenne FiBL France est de réaliser des expérimentations de terrain avec les agriculteurs et sur leur exploitation. Les essais sont appliqués et destinés à apporter des solutions pratiques aux agriculteurs.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Partenariat entre le FIBL & Daniel Gilles

5.1. Objectif général

Tester le recours à l'aromathérapie (huiles essentielles, hydrolats et extraits de plantes) pour la gestion du parasitisme en élevage caprin.

5.2. Éléments de contexte

L'élevage de chèvre en agriculture biologique est un défi notamment au niveau de la gestion du parasitisme. S'il est permis de traiter chimiquement les animaux atteints, le lait doit alors être jeté (non commercialisé) pendant 14 jours. Au-delà de la perte économique que cela constitue, les éleveurs souhaitent éviter le recours à des traitements non biologiques en maintenant un équilibre naturel au sein de leur exploitation.

5.3. Initiateurs du projet

En 2013-2014, un groupe d'éleveurs volontaires du syndicat caprin de Drôme souhaitaient échanger sur leurs pratiques – dont tests de mélanges d'huiles essentielles - avec un vétérinaire.

5.4. Profil des responsables

Une chercheuse du FIBL, rôle d'animatrice

Des éleveurs du groupe du syndicat caprin

Felix Heckendorm, expert du parasitisme du petit élevage.

5 élevages touchés par le projet

5.5. Public touché

Le groupe d'éleveurs du syndicat caprin : 5 élevages.

5.6. Activités portées par le porteur de projet

Trois types de suivis/tests ont été réalisés :

1. Un mélange curatif de six huiles (cannelle, origan, girofle, thym thymol, boldo, laurier noble) contre les strongles gastro-intestinaux (2014) => pas d'effet observé mais pas de conclusion significative.
2. Un apport de sainfoin (tanins concentrés) en bouchon pour prévenir les strongles (essai parallèle en Suisse) et test de l'impact sur le goût du fromage (collaboration avec l'INRA) => meilleure appréciation du fromage.
3. Effet du chêne et du noyer (essences locales aux tanins concentrés), quid du comportement d'automédication => pas d'effet observé.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

5.7. Type de recherche pratiquée

Recherche validation : la recherche établit un protocole pour valider un effet observé empiriquement. Les essais mis en place sont alors exploratoires et il est difficile d'en tirer des conclusions significatives. Néanmoins, les échanges qui s'établissent entre éleveurs et chercheurs permettent à ces derniers d'adapter leurs pratiques (cf. adaptation du pâturage suite à la compréhension du cycle du parasite : mise dans les bois au moment opportun pour que les animaux mangent la tête en l'air).

Des tests in vitro effectués au FiBL permettront quand même une publication scientifique.

5.8. Sources de financement

Biovallée, soutien politique.

5.9. Mode de propriété et d'utilisation des moyens de production

Alors que la chambre d'agriculture estimait avoir déjà testé ce type de recherche, l'éleveur estime que l'élevage caprin est assez marginal dans le monde de la recherche et a souhaité contacter un laboratoire étranger ce qui a piqué au vif l'INRA en voyant que des chercheurs venaient de l'étranger pour mener ce type de recherches.

5.10. Mode de gouvernance du projet

La recherche vient en appui d'une dynamique existante entre éleveurs pour apporter de l'expertise et éventuellement valider des pratiques. Le scientifique est à l'écoute des observations et se positionne dans une logique d'accompagnement de l'éleveur.

5.12. Autres éléments marquants

- Le discours de restitution des travaux à deux voix entre chercheur et éleveur : alors que le chercheur est un peu déçu du manque de résultats tangibles, l'agriculteur souligne les effets positifs de la collaboration : observation de l'arrêt de la propension du parasite dans le suivi de 2014 (mélanges d'huiles), adaptation de ses pratiques (gestion du pâturage) suite aux informations reçues sur le cycle du parasite => pas de parasitisme en 2016. L'éleveur complète la chercheuse.
- Mauvaise image de l'INRA aux yeux de l'éleveur : approche dominante.

5.13. Compilation des commentaires

Ajouter un site wallon (Bernard Moreau) dans le projet ?

Réflexions suite à cette visite à poursuivre en Wallonie...

POUR PLUS D'INFOS

sur le FIBL : http://www.fibl.org/fr/antennes-francophones-suisse-romande/antenne-fibl-france.html

Sur Felix Heckendorn(http://www.fibl.org/fr/collaborateurs/heckendorn-felix-fr.html

6. MAGASIN DE PRODUCTEURS « A TRAVERS CHAMPS »

Compte-rendu synthétique des échanges avec Sébastien Bost, co-fondateur du projet et éleveur à Eurre, établi par Denis Amerlynck.

Magasin : 1 employé salarié

- Coordination du magasin
- Aide pour agriculteurs en saison de travaux
- Aide pour agriculteurs lors des travaux à l'atelier

A Travers Champs est un magasin de producteurs en vente directe 100% bio implanté dans la zone artisanale des Blaches (Lorriol-sur-Drôme). Il est géré par les producteurs eux-mêmes et réunit plus de 50 fermes bio situées dans un rayon de 100 km autour de Loriol. Le magasin propose une large gamme de produits bio et locaux. En rayon : fruits, légumes, viandes, pains, miels, boissons, mais aussi plantes aromatiques et médicinales, fromages de vache, de chèvre et de brebis, spécialités à base de châtaigne, viennoiseries.

Origine : 4 associés, tous en bio (10 en réflexion au départ).

Achat du magasin (par les 4 producteurs).

Partenariats avec d'autres agriculteurs (15 personnes) qui participent aux temps de vente et/ou payent des commissions.

Encadrement : 2 permanences de 6h par mois pour les associés = 3,5 j/ouverture/an.

Tous les produits ont une communication vers un producteur local (pas d'achat/revente à l'exception des oranges).

14% de commission appliquée pour les partenaires assurant une permanence, en diminution selon % des produits vendus ; 25% de commission pour les vendeurs en simple dépôt.

Les prix de vente en magasin = prix de vente en vente directe.

Structuré en SCRL.

2e SCRL : foncier + bâtiment (15 ans) et meubles (5 ans).

Aide € et FEADER à 60% des 150.000 des équipements.

Amortissement en 5 ans.

Etre indépendant...méthodiser ? et maîtriser son outil de vente

Chacun livre ses produits ET reprends ses invendus...

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Ouvert en **2014**

Investissement total de **350.000 €**

200.000 € d'investissement foncier.

Constat : plus la surface du magasin et importante et plus le CA est élevé

En 2016 : +500.000 € de CA avec 15% d'augmentation par rapport à 2015.

Gouvernance :

- Réunions d'organisation des permanences
- Moratoire sur le nombre de producteurs par produits :
  - 1 chèvre
  - 2 vaches (classique + d'autres fromages
  - 1 brebis

Un produit = un producteur

Agribiodrôme a structuré le projet (durée de maturation assez longue : 18 mois).

Beaucoup de promotion, ce qui est porteur.

Publicité associée à la météo sur radio France Bleue Drôme/Ardèche (grande diffusion), avec fort impact.

Magasin 100% bio, en saison les produits sont moins chers que les supermarchés (c'est une volonté : démocratiser le bio).

Pas de revente, même pas de produits de première nécessité en bio car la SCRL veut rester un magasin de producteurs/paysans.

Seule revente = agrumes de Calabre.

L'emplacement n'est pas situé prés des supermarchés par choix éthique et financier (prix du foncier).

Les agriculteurs ne se connaissaient pas avant de commencer.

Ouverture d'un deuxième magasin en mai 2017 à Crest. Les produits y sont plus chers et pas tous bio et le CA est plus élevé. Les associés ne sont pas les mêmes. La structuration du partenariat y a été beaucoup plus rapide (2 mois ! sans doute parce qu'elle prévoyait des marges plus confortables : la dimension est essentiellement économique). Les autres magasins concurrents sont situées à Crest, Montélimar et Valence.

Le logo bio n'est pas en façade pour favoriser l'accès à un maximum de personnes (stéréotype !).

POUR PLUS D'INFOS

goo.gl/tACu4P

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

7. PEPINIERES D'INSTALLATION AGRICOLE ET FERMIERE / LES COMPAGNONS DE LA TERRE

7.1. Histoire et missions

2005 : Des formateurs et directeurs du CFPPA de Die voient l'intérêt de **créer un espace intermédiaire** entre la formation pour adultes et l'installation agricole.

Décembre 2006 : **Création de l'association** et mise à disposition d'un hectare et demi sur la commune de Die à des maraîchers bio

En 2009, un drame familial rend une ferme bio de 8 hectares, disponible sur la commune d'Eurre plus bas dans la Vallée de la Drôme. Les Elus de la Communauté de Communes du Val de Drôme proposent à l'association de la reprendre pour en faire un espace test.

2010 : Une étude de faisabilité est menée

2011 : **L'association s'installe sur la ferme**

2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016

2013, un audit est mené et des nouvelles orientations sont prises : la nécessité de créer une **formation** pour sélectionner les candidats à l'entrée en test, développer la **production** sur la ferme pour améliorer la qualité de la terre et assurer un autofinancement, le projet de **pépinière décentralisée**

2014 : lancement de la première promotion de la **formation DEPART** (10 stagiaires)

Entre 2006 et 2014 : **13 porteurs de projet** se sont testés en maraîchage, PPAM, élevage, fruitiers, 8 ensuite s'installeront.

En 2015, accueil d'une nouvelle session de porteurs de projet : 4 se testent sur le lieu-test en maraîchage, plantes à parfum aromatiques et médicinales et cueillette sauvage, élevage vache laitière et transformation, apiculture; une porteuse de projet se teste en pépinière décentralisée en petits fruits et cueillette.

Septembre 2015 : une **2ème promotion de la formation DEPART** est en cours. Nous attendons des nouvelles candidatures pour l'entrée en test sur la ferme d'Eurre ou en pépinière décentralisée.

2016 : lancement d'un **partenariat avec l'agglo Valence Romans Sud Rhône-Alpes** pour accompagner des porteurs de projets en test sur des parcelles appartenant à l'agglomération.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

7.2. La formation D.E.P.A.R.T

La formation D.E.P.A.R.T (Dynamiser son envie de Projet Agricole et Réussir par le Test) est préalable à l'entrée en test. Elle a lieu une fois par an, à l'automne et vient en complément des dispositifs agricoles existants sur le territoire. C'est une aide pour piloter sa transition.

Cette formation permet à des publics variés, souvent d'origine non agricole, d'approfondir leur projet d'activité agricole ou agri-rurale. Elle comporte une alternance de formations en centre et de stages en exploitations agricoles qui vise à un véritable apprentissage pratique. En se confrontant ainsi à la réalité, les participants pourront transformer leur idée initiale en projet concret ou formaliser une réorientation.

Les compagnons de la terre sont un espace test agricole. Cette pépinière d'installation agricole et fermière est une couveuse, un lieu test, un dispositif de suivi, un lieu de formation, un lieu de production et un lieu de recherche-action.

La formation propose d'accueillir une douzaine de personnes et de travailler avec chacune sur ses véritables motivations. L'accompagnement par les animateurs est permanent pour prendre en compte la dimension humaine.

Le groupe est un outil pédagogique qui permet aux participants de se conforter dans leurs capacités, leurs envies et d'élargir le champ des possibles.

La formation s'achève par la présentation du projet devant un groupe de professionnels. La forme de la présentation doit être aboutie et personnalisée, l'argumentation bien construite. Cette formalisation, nourrie par les échanges, vise à enrichir, rectifier ou conforter les plans d'action de chacun. A l'issue de D.E.P.A.R.T, le stagiaire peut être candidat au test, se réorienter vers une formation, s'installer directement ou encore renoncer provisoirement, partiellement ou définitivement à son projet.

- Couveuse: un cadre légal d'exercice du test et un accompagnement sur le projet (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise ou Statut de la formation professionnelle) ;
- Lieu test: mise à disposition des terres (8ha + 575 m2 de serres et 500 m2 de tunnels), de matériel (tracteurs et outils tractés pour activité maraîchère), d'un bureau, d'un lieu de restauration et d'une boutique ;
- Lieu test en archipel: terrain mis à disposition par des collectivités, des particuliers ou des agriculteurs ;
- Dispositif de suivi : accompagnement des porteurs de projet tout au long de leur test, et mise en réseau de partenaires autour du projet ;
- Lieu de formation : formation DEPART de 9 semaines et Préparation à l'entrée en test d'activité agricole (PETAA, 5 jours) ;
- Production : entretien des terres et autofinancement ;
- Recherche-action : expérimentation agro écologique, dans un objectif pédagogique et améliorer la fertilité des terres ;
- Essaimage : Les compagnons de la terre peuvent accompagner les collectivités ou associations qui souhaitent monter un projet d'espace test, voire même gérer l'espace test créé. Cet essaimage se fait en partenariat avec le Réseau National des Espaces Test Agricole, le RENETA.

7.3. La Couveuse d'Eurre

La couveuse de la ferme biologique d'Eurre est un cadre légal d'exercice du test et un accompagnement sur le projet (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise ou Statut de la formation professionnelle). Elle met à disposition de la terre, du matériel, éventuellement des bâtiments et des serres, ainsi qu'un statut et un accompagnement, sur une durée maximale de trois années, à une personne désirant tester son projet d'activité en agriculture biologique, en bénéficiant d'un accompagnement comptable, technique et global de son projet par les salariés de l'association. C'est un véritable projet d'installation sur les activités plus restreintes que dans la réalité, et sur une période transitoire, mais qui demande un réel investissement personnel durant la phase test.

7.4. Le test en archipel (en pépinière décentralisée)

Depuis 2014, l'association propose également d'accompagner le test de porteurs de projets à l'extérieur de la ferme d'Eurre, sur des terrains gracieusement mis à disposition par des agriculteurs, des propriétaires terriens ou des collectivités pour la période test. Des agriculteurs peuvent ainsi valoriser des terres peu utilisées, trouver un associé, ou encore préparer la transmission progressive de leurs terres et leurs savoirs à un jeune bien formé et motivé. Les compagnons proposent le cadre juridique et social du testeur.

POUR PLUS D'INFOS

http://lescompagnonsdelaterre.fr/

L'objectif premier était d'installer en test un porteur de projet chez un agriculteur proche de la retraite qui n'a pas de repreneur ou de succession. Cette phase de test portée par Les Compagnons de la Terre, comme sur la ferme d'Eurre, pendant les deux ou trois premières années, garantit ainsi une sécurité à l'exploitant en proposant un accompagnement complet de ce test. Ce concept se caractérise également sur le pari qu'avec une confiance qui se met en place tout au long de ces années, entre l'agriculteur cédant et le porteur de projet désirant s'installer, une des fins possibles du test pourrait déboucher sur une installation effective du porteur de projet sur la ferme. Au final, le dispositif ainsi créé permet également aux porteurs de projet de se tester sur une parcelle qui lui appartient ou qui est en fermage, ou encore sur une parcelle mise à disposition par un propriétaire privé, une collectivité ou encore un agriculteur, avec un fermage possible à la clé ...

PERSPECTIVES

La visite de la station expérimentale INRA de Mirecourt a fourni aux participants une approche originale, innovante et enthousiasmante de la recherche agronomique favorisant les échanges de savoir-faire entre les expérimentateurs et les acteurs - dont des agriculteurs locaux, au premier chef - intéressés par les situations agronomiques testées. L'approche promue par la station ne vise pas à transmettre des solutions toutes faites, mais plutôt à discuter des choix techniques réalisés dans le contexte singulier de Mirecourt, à identifier progressivement des connaissances et savoir-faire pertinents pour conduire des systèmes autonomes et à permettre à chacun de se les approprier dans son contexte et ses conditions de travail.

L'approche interactive avec les agriculteurs associés (tests à la demande des agriculteurs, résultats discutés avec eux...) est assez exceptionnelle et mérite d'être plus systématiquement appliquée. Et pourquoi pas en Wallonie ?

La découverte de Biovallée et des différents acteurs impliqués dans la dynamique territoriale a elle mis en exergue :

- L'importance du rôle des décideurs (à l'écoute, proposant une démarche stratégique, favorisant l'empathie, s'appuyant sur des axes forts : la santé, la gestion de l'eau, la qualité de l'alimentation...) ;
- La nécessité de favoriser des synergies, en soutenant des initiatives privées de coordination (Agribiodrôme), éventuellement en appuyant leur création (AgriCourt, A travers champs...) ;
- Le partenariat gagnant-gagnant entre recherche appliquée et agriculture (aromathérapie, phagothérapie...).

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

1. SYNTHESE DES QUESTIONNEMENTS, CENTRES D'INTERET ET ATTENTES DES PARTICIPANTS EN DEBUT DE VOYAGE D'ETUDE

- Autonomie
- Recherche
- Dynamiques territoriales
- Sensibilisation du grand public

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

- Initiatives agricoles innovantes
- Freins et incitants au développement de l'agriculture bio
- Dynamique territoriales et interrelation entre acteurs
- Pâturages, fourrages, maîtrise des mauvaises herbes. Modalités de gestion et d'entretien des pâturages
- Conditions à réunir/prévoir pour tendre vers l'autonomie d'une ferme bio + avantages et limites
- Coopération multiforme entre acteurs au sein de la filière bio
- Comment stimuler, inciter les consommateurs et les agriculteurs à privilégier la démarche bio ?
- Identification des incitants, aides régionales ayant permis de développer l'attrait des produits bio auprès des mangeurs
- Que mettre en place, conserver, amplifier pour une agriculture et un élevage bio de taille humaine, familial qui pourrait inciter et favoriser l'installation de « nouveaux » agriculteurs ou des reprises de fermes à taille humaine avec tendance vers l'autonomie de production ?
- Interactions territoriales entre bio, l'agriculture, l'économie, le tourisme, la culture
- Bio : comment inciter, motiver les agriculteurs à faire le pas ? Plus globalement comment faire passer le consommateur au bio et mieux encore au bio local ?
- Éléments de gouvernance et rôle des élus dans une dynamique territoriale telle que Biovallée, importance des réseaux. Dimension sociologique de l'approche du projet Biovallée et du bio
- Maraîchage bio, organisation de la commercialisation, autonomie. Rencontre d'acteurs bio en Wallonie
- Dynamique de recherche développée à la station expérimentale de l'INRA de Mirecourt, dynamique territoriale et développement de filières sur le territoire de Biovallée
- Pistes pour une réduction du travail du sol en bio ?
- Comment lancer des filières de valorisation des grandes cultures végétales ?
- Découverte de productions inscrites en agro écologie et observation de conditions différenciées d'application de l'agro écologie. Quelles sont les différences entre l'agriculture bio et l'agro écologie ?
- Analyse des conditions de développement de l'agriculture

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

bio par un centre de recherche et par des agriculteurs inscrits dans un projet de développement territorial

- Organisation logistique de la distribution de produits locaux. Stimuler les acteurs wallons autour de l'agriculture bio. Quel peut être l'apport de la recherche au développement du secteur ? Quelles collaborations mettre en place entre les acteurs pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche ?

2. INITIATIVES/PROJETS ORIGINAUX / INTERESSANTS IDENTIFIES

- Station expérimentale INRA de Mirecourt :
  - Dispositif de recherche et posture des chercheurs (échanges de savoir et de savoir-faire), recherche réellement participative, susciter le questionnement participatif permanent ;
  - Mise en place de systèmes autonomes cohérents, aboutis, expérimentés et économiquement viables ;
  - Illustrations de la mise en pratique de principes agro-écologiques ;
  - Interrogation des critères d'évaluation actuellement utilisés en agronomie ;
  - Dispositif « vaches nourrices » (Veaux au pis de vaches laitières, 3 veaux/vache) mis en place.
- Posture du facilitateur pour Biovallée.
- Rôle central joué par Agribiodrôme dans l'élaboration et la mise en œuvre de nombreux projets de Biovallée. Logique complète de filière bio : du producteur au consommateur.
- FNAB/Agribiodrôme : accompagnement de terrain des initiatives agricoles, réseau national et ancrage local, mobilisation syndicale, qualité du contact humain.
- Vision partagée, compétences mobilisées au service du territoire.
- Magasin d'agriculteurs « A travers champ » : 5 étoiles.
- Agricourt, pour la cohérence de son mode de fonctionnement et l'engagement de l'équipe : projet qu'il serait intéressant de modéliser (logistique, plan financier, partenariat). Projet similaire de plateforme logistique Biosain (Wallonie-LLN) à étudier.
- Posture active de l'équipe de Agrobiodrôme valorisant les savoirs paysans par une approche collective.

- Pépinière d'entreprises agricoles avec la volonté d'installer de nouveaux actifs paysans sur des petites parcelles.
- Résultats obtenus grâce à la CUMA développée par Daniel Gilles, chevrier de la ferme la «chèvre qui saourit» et ses partenaires.
- Pôle bio et dimension bio des cantines scolaires.
- Dynamique de recherche adoptée par le FIBL : approche participative et de terrain mettant en lien les producteurs entre eux et avec la recherche.
- Approche territoriale développée par Biovallée, associée à des plans et objectifs à long terme et des processus multi-acteurs.
- Convergence potentielle entre la logique de territoire « Biovallée et la nomination d'un Ministre de l'agriculture et de l'alimentation => révolution nationale en marche ?
- Aspects holistiques de la démarche biovallée et les dimensions relationnelles du projet.
- Modalités de gestion des populations de loups.
- Aromathérapie.

3. Freins au developpement de l'agriculture bio en wallonie identifies lors du voyage d'etude

- Dimension collective moins présente en Wallonie
- Dynamique et identité territoriales moins ancrées
- Organisation des filières permettant l'écoulement des produits
- Dépendance aux subsides de nombreux projets
- Distribution dans les collectivités/cuisines collectives souvent sous-traitées et moins développées
- Manque de fierté d'appartenir au mouvement bio
- Soutien politique au développement du bio ?
- Rôle moteur des élus pour la promotion et la structuration du bio
- Absence d'une dynamique participative comme celle développée par les chercheurs de Mirecourt
- Sensibilité des différents projets aux financements publics
- Législation régissant l'utilisation des huiles essentielles en agriculture => frein à la phyto/aromathérapie dans le domaine de l'élevage. Or nécessité de lutter contre l'utilisation d'antibiotiques
- Cohésions entre les différents pôles décisionnels

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

4. INITIATIVES A DEVELOPPER EN WALLONIE

- Implication des élus en soutien aux projets de terrain, d'agriculteurs pour consommer local et bio
- La mobilisation d'acteurs compétents
- L'Art de concilier et rassembler les acteurs qui s'engagent autour de cette thématique
- Utilisation des huiles essentielles / Aromathérapie
- Groupements de producteurs
- Cohérence et cohésion autour d'une marque fédératrice comme Biovallée
- Beaucoup d'ingrédients existent déjà en Wallonie, mais nécessité de les rendre visibles et connectés en un mouvement global
- Développement de synergies/dialogue/coopération entre tous les acteurs du bio et acteurs publics/politiques
- Dynamique concertée (collaboration, apports des chercheurs, etc.)
- Favoriser l'installation de jeunes repreneurs ou de néo-ruraux grâce aux aides wallonnes favorisant l'installation ciblée sur la démarche bio
- Station expérimentale type INRA Mirecourt
- Commission parlementaire travaillant sur le sujet du bio à travers ses apports en matière de santé, économique, environnement et climat
- Favoriser une approche multi-acteurs et territoriale centrée sur l'alimentation
- Sensibilisation des habitants à la qualité de l'alimentation et le soutien au développement de filières bio
- Intégration de la recherche, des acteurs de développement du territoire et des représentants d'agriculteurs
- Développer le rôle joué par le pôle bio comme modèle (interconnexions)
- Augmenter la disponibilité en produits bio et organiser l'accès aux produits (aspects logistiques)
- Développer une vision portée et soutenue de l'agriculture biologique à l'échelle du territoire wallon. Légitimer le processus de capitalisation des besoins du secteurs de l'AB mis en place par la CTAb afin de donner d'avantage de sens aux recherches mises en place et favoriser les collaborations entre tous les acteurs wallons concernés. Agriculture bio, créatrice d'emplois, protectrice de l'environnement, facteur moteur du développement d'une région
- Démarche de recherche en matière de traitements parasitaires et valorisation de l'aromathérapie

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

5. SUITES A DONNER / PISTES DE COLLABORATION

- Collaboration entre INRA Mirecourt et CRA-W notamment sur la question de l'autonomie des élevages, les stratégies de recherche à développer. Mise en place d'essais bio en Wallonie dans des conditions locales (adventices) + lien éventuel avec ITAB .
- Création d'un ferme expérimentale type Mirecourt par le CRA-W.
- Collaborations entre FNAB, Agrobiodrôme, GABNord (NPC et Picardie) et les structures wallonnes d'accompagnement de l'agriculture bio et paysanne.
- Collaborations avec Réseau CIVAM (sensibilisation), Réseau Agriculture Durable (économie et autonomies), FNAB (accompagnement des porteurs de projets) et INRA (recherche en bio et agro écologie).
- Echanges et suivi de projets d'accompagnement entre acteurs de terrain, AgribioDrôme et Biowallonie et autres acteurs wallons notamment avec la perspective de mise en place d'une dynamique de territoire.
- Echanges au niveau de la recherche (ex. soins antiparasitaires) entre FIBL/INRA/Agribiodrôme/CRA-W => réseau d'étude et d'échange sur leurs méthodologies de recherche respectives. Approfondissement des opportunités offertes par l'aromathérapie.
- Jumelage entre région de Wallonie « la plus bio » et Biovallée.
- Jumelage « Wallonie-Drome/Biovallée via la planification d'une caravane A/R (échanges avec parlementaires wallons, enseignants, formateurs, chercheurs, journalistes) => contribution à la transition agricole.
- Échange d'informations et bonnes pratiques virtuelles en regard des localisations géographiques de chacun.
- Organisation d'une rencontre complémentaire avec plus d'agriculteurs (choix d'un moment approprié en fonction du calendrier agricole) => Prolongement du voyage d'étude via groupe de réflexion permanent (élargissement des participants).
- Sensibilisation accrue des responsables politiques et institutionnels wallons par Biowallonie.
- Agricourt avec des projets et structures analogues en Wallonie (Made in BW, etc.)

6. PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Institution
Amerlynck	Denis	GAL HSFA
Bompese	Fabrice	RDC
Chavagne	Stéphanie	Biowallonie
del Marmol	Hubert	Paysan-éleveur
Delaite	Benoît	RwDR
Delmon	Xavier	RwDR
Denoff	Geert	Producteur de lait bio
Detroz	Aline	Future agricultrice
FAUX	Anne-Michelle	CRA-w
Guillaume	Mary	CRA-w
Henin	Marc-André	Agriculteur
Lambert	Manuel	Graux S.A.
Moerman	Marie	CRA-w
Moreau	Bernard	Agriculteur
Op de Beeck	Valérie	Alimenquestion
Pierre	Virginie	Réseau Diane
Remy	Guillaume	Agriculteur
Schoukens	Luc	Centre Culturel d'Ittre
Simon	Elisabeth	Graux S.A.
Thomas	Michel	La Calestienne
Triest	Quentin	GAL Culturalité
Van Damme	Julie	CtRAb - CRA-w
Van Puymbroeck	Marcella	Agriculteur
Vandewyockel	Carl	Biowallonie
Vandoorne	Carl	Générations.bio

ANNEXES

Agenda

Dimanche 21 mai

- Déplacement Belgique – Vosges

Lundi 22 mai

- Visite de la station de recherche expérimentale de l'INRA – accompagnement par Mathieu Godefroy et Juliette Anglade
- Déplacement Vosges – Val de Drôme, visionnage du film « Du paysage au pays sage ».
- Présentation du projet BioVallée par Hugues Vernier, chargé de mission agriculture de la Communauté de communes Val-de-Drôme

Mardi 23 mai

- Accueil à l'Ecosite, échanges avec Jean Serret, président de l'organisme porteur du projet « Biovallée », et Serge Krier Vice-président agriculture et agro-alimentaire.
- Présentation du pôle bio et de la plate-forme logistique Agricourt.
- Rencontre avec l'association départementale de développement de l'agriculture biologique (Agribiodrome).
- Découverte de l'élevage caprin bio (la ferme de la «Chèvre qui saourit») de Daniel Gilles, chevrier et Maire de la commune de Saoû, aromathérapie, partenariat avec la FIBL, organisme de recherche, et présentation du programme agri environnemental et Natura 2000.
- Découverte du magasin de producteurs « A Travers Champs » à Loriol-sur-Drôme.
- Présentation de la Pépinière d'installation agricole et fermière (PIAF) à Praves (Commune d'Eurre).
- Bilan de la journée.

Mercredi 24 mai

- Retour vers la Belgique, débriefing, rapports, échanges entre les participants.

Annexe 2 - Dépliant de présentation de la station expérimentale INRA de Mirecourt

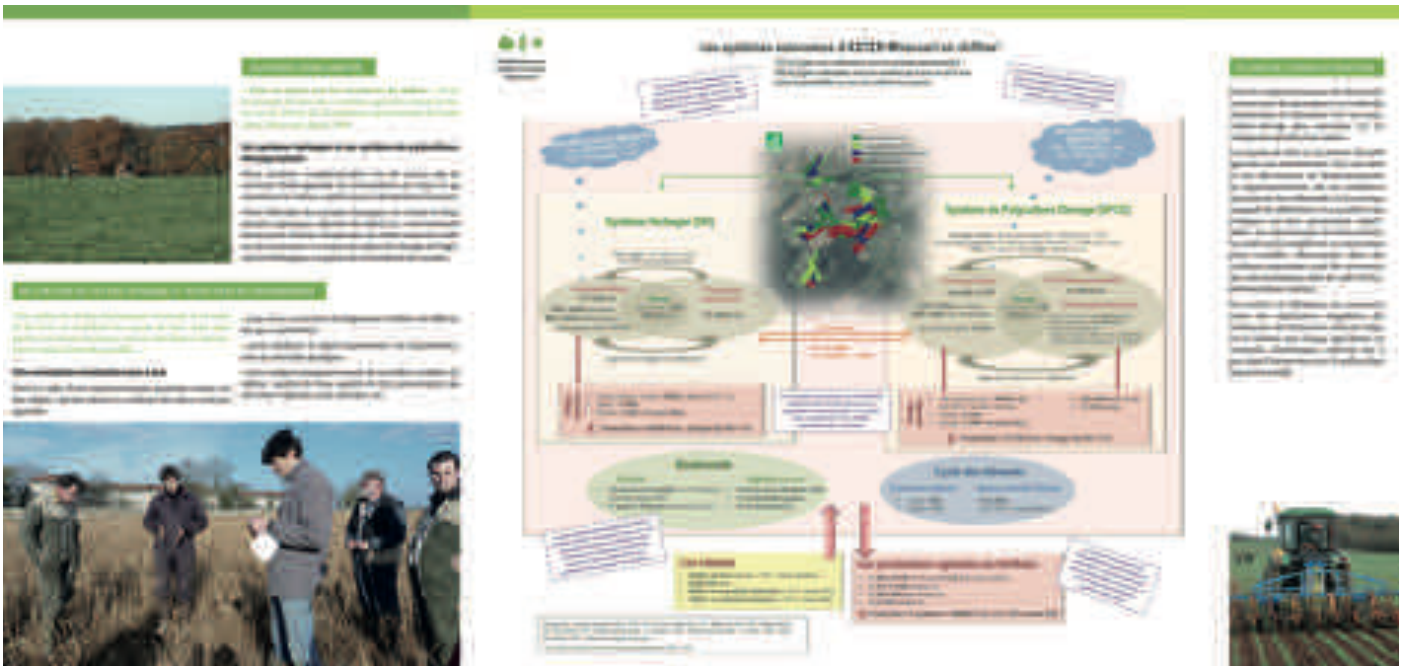

Crédits photos : Réseau wallon de Développement Rural, Mary Guillaume, Anne-Michèle Faux.

Réseau wallon
de Développement Rural

Éditeur responsable : Caroline Grégoire, 83 rue de Liège, 4357 Limont
Date de publication : août 2017

Plus d'infos : www.reseau-pwdr.be

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.